

HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN BS BE MANŒUVRE INITIALE

● Présentation de la formation

Notre formation habilitation électrique BS BE manœuvre, etc., forme votre personnel non électricien aux risques liés à l'électricité et aux opérations simples dans un environnement en basse tension. Cette habilitation obligatoire répond à la norme NF C 18-510.

● Objectifs de la formation

- La formation préparatoire à l'habilitation électrique, a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant une aptitude professionnelle dans le seul domaine de la prévention du risque électrique.
- Avoir les connaissances requises sur les risques électriques et les installations électriques d'une installation.
- Savoir rentrer dans un local électrique en toute sécurité.
- Réaliser des opérations simples d'ordre électrique (remplacement de fusibles, ampoules, raccordement, etc).
- Appliquer les règles de précaution pour réarmer un disjoncteur.
- Devenir un préventeur dans son entreprise.

● Modalités d'évaluation

- Cas concrets et entretien avec le formateur.
- Évaluation pratique sur platine.
- Questionnaires de positionnement/ intermédiaire/ fin de formation.

INFO' PRATIQUES



PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

L'ensemble de votre personnel
Aucun prérequis n'est demandé



DURÉE

2 jours soit 14 heures



LIEU ET DATE

Dans vos locaux ou dans nos locaux
Dates sur demande



DÉLAIS D'ACCÈS

Prise en charge sous 24 h
Accès à la formation soumis à un délai de 15 jours



MODALITÉS

Disponible sous format présentiel



TARIF

Sur demande
Inter-entreprises : à partir de 280.00 € HT / Personne
Intra-entreprise : à partir de 1 000.00 € HT / Groupe

Devis sous 24 h



LES PLUS DE LA FORMATION

Partie pratique supplémentaire.

Utilisation d'un tableau interactif et d'une armoire électrique murale.

Intervention dans toute la France Métropolitaine.

Formation établie en fonction des spécificités de vos métiers.

Modulable en fonction de vos demandes.

Conforme aux exigences de l'INRS.

Partenaire de votre région, favoriser le local (RSE).

Un livret stagiaire pour chacun de vos collaborateurs.

● Validation de la formation

- Attestation de fin de formation.
- Carte d'Habilitation Électrique préremplie.

● Ressources pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques.
- Echanges sur les bonnes pratiques.
- Equipement de Protection Individuel.
- Outillage.
- Tableau électrique pédagogique, maquette, BAES, et/ou votre poste de travail.
- Recueil d'instruction UTE C 18-510.
- Etude de cas. Exercices pratiques.
- Support de cours. Livrets stagiaires. Evaluations.
- Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.
- Power point, médias d'interprétation.



RENOUVELLEMENT

L'INRS préconise un Recyclage tous les **3 ans**.



Retour sur le principe de l'électricité :

Qu'est-ce que l'électricité ?

Enoncer les différentes sources électriques.

Connaître les différents contacts : direct et indirect.

Etablir le schéma type d'une installation électrique.

Prise de connaissance sur la réglementation applicable aux opérations et manœuvre d'ordre électrique :

Prendre connaissance des règles de la norme NFC 18510.

Description des prérogatives de l'habilitation électrique BS BE Manœuvre.

Prendre connaissance des différentes habilitations électriques.

- Autorisations relatives à l'habilitation électrique BS BE manœuvre.

Evaluer les limites relatives à l'habilitation électrique BS BE manœuvre.

Citer les documents applicables.

Connaître les règles de prévention d'ordre électrique :

Enoncer les dangers de l'électricité.

Connaître les zones à risques et l'évaluation des risques.

Enoncer les équipements de protection individuelle.

Décrire les procédures à suivre pour rentrer dans un local électrique.

Assimiler les règles à respecter pour réarmer une source électrique.

Savoir appliquer les gestes de premiers secours face à un accident d'ordre électrique.

Connaître les actions à avoir face à un départ de feu d'origine électrique.

Mise en pratique de l'habilitation électrique BS BE manœuvre :

Reconnaissance des différentes sources électriques situées dans l'établissement.

Connaître la procédure à suivre pour réarmer un disjoncteur.

● Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

● Références réglementaires

L'obligation de délivrer une habilitation électrique est fixée par le décret 2010-1118. L'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention du risque électrique pour les activités professionnelles où ce risque est présent.

L'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3.

● COVID-19

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19. Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.

Mis à jour le
1er février
2024

Le programme de formation (incluant les savoirs et savoir-faire enseignés) et les conditions d'évaluation sont issus de l'Annexe D de la NF C 18-510. Conforme au référentiel de l'INRS ED 6127. Mise à jour de l'amendement de la norme NFC 18-510 paru en février 2020.

NOUS CONTACTER



03.20.910.306



formation@acxconseil.fr



acxconseil.fr

Organisme de formation certifié QUALIOPI et OPQF, référencé par la DREETS, l'INRS et la CARSAT.